

**Intervention de S.E. Mme Laura Baeza,  
Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie**

**Séminaire de lancement du jumelage  
Banque de France – Banque Centrale de Tunisie  
« Modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire »**

**Banque Centrale de Tunisie – 5 novembre 2015**

Monsieur le Gouverneur, Monsieur Chadli Ayari,  
Monsieur l'Ambassadeur de France, Monsieur François Gouyette,  
Monsieur le Chef de Projet pour la Tunisie, Monsieur Mohamed Souilem,  
Madame le Chef de Projet pour la France, Madame Françoise Drumetz,  
Monsieur le Conseiller Résident de Jumelage, Monsieur Thierry Borel,  
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions financières,

Chers participants,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier chaleureusement, Monsieur le Gouverneur, de cette invitation à prononcer quelques mots à l'occasion du lancement du jumelage « *Modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire* », projet qui réunit la Banque centrale de Tunisie et la Banque de France, et auquel participera également la Bundesbank.

Je suis d'autant plus heureuse d'être ici, que ce nouveau partenariat entre la Banque centrale de Tunisie et les Banques Centrales de l'Union européenne, Monsieur le Gouverneur, vous l'aviez appelé de vos vœux, lors de la clôture du jumelage précédent, qui était dédié à la « *Mise en place d'un cadre de politique monétaire axé sur le ciblage de l'inflation* ».

Je vois dans cette nouvelle opération un témoignage de l'excellente collaboration nouée par les équipes de la Banque Centrale de Tunisie et de la Banque de France entre 2011 et 2013, collaboration qui avait déjà permis d'atteindre des résultats importants en matière de modernisation de la politique monétaire.

Ce nouveau projet, doté de 750.000 € pour une durée de 2 ans, souligne la pertinence de l'instrument de jumelage comme outil de coopération privilégié pour la mobilisation d'assistance technique publique, en vue de moderniser les administrations tunisiennes dans le cadre de l'accord de partenariat privilégié.

Si le "ciblage de l'inflation" et "l'opérationnalisation de la politique monétaire" sont des termes familiers aux banquiers centraux, je souhaiterais revenir brièvement sur ce que nous avons déjà accompli, et sur ce que nous allons faire ensemble, qui s'inscrit dans une volonté plus large, celle d'accompagner la modernisation de la politique monétaire et la réforme du secteur financier tunisien.

L'opération qui nous réunit est en effet une étape importante dans le mouvement de modernisation de la politique monétaire entamé par la Banque Centrale de Tunisie en 2006 avec l'amendement de sa loi organique, loi qui faisait de la stabilité des prix l'objectif principal de l'institut d'émission et de la fixation des taux directeurs l'élément central du pilotage monétaire.

Dans ce contexte de changement, le précédent jumelage a renforcé le cadre d'analyse pour la conduite de la politique monétaire par la mise en place d'un dispositif d'analyse et de prévision permettant de mieux appréhender les mécanismes de transmission monétaire de l'économie, ainsi que par le développement d'une gamme d'indicateurs et de modèles de prévision de l'inflation et de la croissance.

Armée de meilleurs outils de prévisions de l'activité économique et d'évaluation des effets de ses décisions de politique monétaire, la Banque de Tunisie a pu développer une politique de communication plus lisible, qui a contribué à renforcer la crédibilité de ses décisions auprès des agents économiques.

Il reste aujourd'hui à renforcer les mécanismes de transmission des décisions de politique monétaire afin de s'assurer qu'elles se reflètent rapidement dans les transactions des acteurs économiques et, *in fine*, dans l'allocation des ressources financières dans l'économie réelle. Tel est l'objectif qui sera poursuivi par ce jumelage, au moyen de la modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire.

Ce renforcement de la fiabilité et de l'efficacité du cadre opérationnel passera, au niveau de la Banque Centrale, par le réaménagement de ses modalités d'intervention sur le marché monétaire et l'amélioration de son dispositif de prévision de la liquidité.

Et ceci afin d'assurer une meilleure adéquation entre les orientations monétaires arrêtées et les conditions prévalant sur les marchés monétaire et interbancaire.

Mais ces transformations passeront aussi par la réforme et le développement des marchés interbancaires et des titres de créances négociables.

Pour réussir, ces réformes devront être élaborées avec l'active participation de l'ensemble des intervenants de ces marchés.

Ces éléments, qui seront développés ce matin, donnent déjà un aperçu de l'étendue et de l'ambition de ce projet, qui nécessitera d'avancer simultanément sur des sujets complexes, tout en s'assurant de l'implication de toutes les parties prenantes à cette réforme globale des marchés monétaire et financiers.

Face à ces défis, la qualité reconnue des équipes de la Banque de France et de la Bundesbank, ainsi que l'expérience acquise lors de la création du Système européen de banques centrales et, plus récemment, lors de l'introduction de réformes destinées à en renforcer la résilience, me semblent répondre tout à fait aux ambitions de notre opération.

Je souhaiterais à ce titre saluer devant vous les efforts importants d'ores et déjà fournis par ces deux institutions pour mobiliser des experts de premier plan en dépit des demandes pressantes dont ils font l'objet dans le cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire au sein de la zone euro.

Il n'en reste pas moins que la réussite de ce jumelage dépendra *in fine* de la mobilisation de l'ensemble des acteurs impliqués en vue de développer et déployer une infrastructure modernisée pour la conduite de la politique monétaire et le fonctionnement des marchés financiers.

L'adoption vendredi dernier par le Conseil des Ministres d'un projet d'amendement de loi organique de la Banque Centrale de Tunisie m'apparaît à cet égard de bon augure.

Monsieur le Gouverneur, comme vous le notiez lors de votre allocation de clôture du jumelage précédent, il faut replacer la modernisation de la conduite de la politique monétaire dans le processus en cours de *"libéralisation progressive et graduelle de l'économie tunisienne et de renforcement de son intégration dans l'économie mondiale"*.

Permettez-moi donc de féliciter encore une fois les équipes de la Banque de Tunisie et de leurs partenaires et de leur souhaiter bonne chance pour la mise en œuvre de ce jumelage,

Je vous remercie pour votre attention.